

LE CAHIER MUNICIPAL



POINTS DE DÉPÔT POUR ARBRES DE NOËL

Les arbres de Noël ne vont pas à la poubelle ou au bac brun! Seules les branches de moins de 1 cm de diamètre peuvent être placées dans le bac brun et les troncs sont trop gros pour être compostés.

Afin que votre arbre de Noël bénéficie d'une deuxième vie, la Ville vous invite à l'apporter dans l'un de nos points de dépôt d'ici le 31 janvier.

Tous les arbres ainsi amassés seront déchiquetés et transformés en compost.

Points de dépôt :

Arrondissement de Desjardins

- Garage municipal : 1060, rue Saint-Omer, secteur Lévis
- Centre Raymond-Blais : 6, rue Raymond-Blais, secteur Lévis
- Centre de plein air de Lévis : 75, route Monseigneur-Bourget, secteur Lévis
- Écocentre de Lévis : 3443, rue de Vulcain, secteur Lévis
- Édifice Gérard-Dumont : 344, rue Thomas-Wilson, secteur Pintendre

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est

- Garage municipal : 470, 2^e Avenue, secteur Saint-Romuald
- Maison des jeunes de Saint-Jean-Chrysostome : 940, rue Nolin, secteur Saint-Jean-Chrysostome
- Aquaréna Léo-Paul-Bédard : 8001, avenue des Églises, secteur Charny (accès par la rue Maréchal-Joffre)
- Parc Ian-Breaky : 2400, rue Sainte-Hélène, secteur Sainte-Hélène-de-Breakyville

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest

- Centre communautaire Le Carrefour : 1325, rue de Saint-Denis, secteur Saint-Rédempteur
- Parc Turcotte : 95, rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur
- Bibliothèque Albert-Rousseau : 711, avenue Albert-Rousseau, secteur Saint-Étienne
- Parc des Grandes-Pointes : 44, rue du Bon-Accueil, secteur Saint-Étienne (au bout du chemin Petit-Saint-Jean)
- Centre communautaire Saint-Nicolas : 550, rue de la Sorbonne, secteur Saint-Nicolas
- Parc Jean-Dumets : 1452, rue des Pionniers, secteur Saint-Nicolas

■ Après le 31 janvier 2024

Après cette date, il sera possible de vous départir de votre arbre en l'apportant à l'écocentre de Lévis.



SOUFFLAGE DE LA NEIGE SUR LES TERRAINS RÉSIDENTIELS

Après une chute de neige, les équipes de la Ville procèdent à l'enlèvement de la neige sur les voies publiques. La neige est parfois transportée par camions aux différents dépôts à neige, mais lorsque possible, elle peut également être soufflée sur les terrains en bordure de la voie.

La réduction du transport de la neige par camion vers les dépôts à neige a plusieurs avantages, tant pour la protection de l'environnement que pour l'efficacité du déneigement :

- Plus d'espace dans les dépôts à neige;
- Réduction des coûts pour le carburant et la main d'œuvre;
- Rentabilité du temps de travail des déneigeurs;
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre;
- Réduction du bruit pour les citoyens.

Pour consulter la Politique relative au déneigement →

► ville.levis.qc.ca/consignes-deneigement



APPELS D'OFFRES

SERVICES POUR LA MÉCANIQUE DES PROCÉDÉS NO : 2024-50-01

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **5 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME FONCTIONNEL ET TECHNIQUE (PFT) DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT ET DE RÉAMÉNAGEMENT DU VIEUX BUREAU DE POSTE NO : 2023-55-139

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **12 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

ENTRETIEN MÉNAGER DE CERTAINS BÂTIMENTS LOCALISÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LÉVIS (GROUPES 2, 6B-1 ET 11) NO : 2024-55-05

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **14 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES (VOLET CONTAMINATION) NO : 2024-55-08

Dépôt des soumissions : au plus tard à 14 h 00, heure en vigueur localement, le **22 février 2024**, date et heure de la réception des soumissions.

AVIS AUX SOUSMISSIONNAIRES

Les avis, les documents d'appel d'offres, les termes de ceux-ci ainsi que les résultats sont disponibles par le biais de SÉAO (www.seao.ca) ou au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

CONSULTATION PUBLIQUE

Une séance de consultation est prévue le **30 janvier 2024**, à 18 h 30, au 1325, rue de Saint-Denis, salle Carrefour, secteur Saint-Rédempteur. Lors de cette séance, le projet de règlement suivant sera présenté :

- Projet de règlement RV-2023-34-25 modifiant le Règlement RV 2011 11 23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement des zones A0708 et A0752, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Ce projet de règlement vise à agrandir les zones A0708 et A0752. Ces agrandissements permettront la construction d'habitations sur des terrains situés en zone agricole provinciale et bénéficiant d'une autorisation de la CPTAQ.

Une **consultation écrite**, accompagnant l'assemblée publique de consultation, aura lieu du **23 au 29 janvier 2024**. Les citoyens sont appelés à émettre des commentaires par écrit sur le projet de règlement ci dessus par l'entremise de l'adresse courriel identifiée à l'avis public.

Consultez les avis publics à l'adresse suivante ► ville.levis.qc.ca/taxes-permis-règlements/avis-publics